

Exemplaire à retourner au secrétariat de PEFC AURA



BULLETIN D'ENGAGEMENT À LA CERTIFICATION PEFC ENTREPRISE DE TRAVAUX FORESTIERS PEFC Auvergne-Rhône-Alpes

Cadre réservé à PEFC AURA :

N° participant : 10-21-3/ETF-.....

Licence : oui / non

Date réception du dossier :

Contribution financière :

Mode de règlement :

Numéro de facture :

IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE

Je, soussigné : Nom, Prénom :

Fonction :

Représentant l'entreprise :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Mobile :

E-mail :

ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE

Abattage Débardage Plantations Entretien de plantation

Autre(s) :

USAGE DU LOGO PEFC

Je ne souhaite pas utiliser le logo PEFC.

Je souhaite utiliser le logo PEFC et pour cela, j'engage mon entreprise à : Respecter les règles d'utilisation de la marque PEFC (PEFC/FR ST 2001 : 2020 disponible sur www.pefc-france.org ou auprès de PEFC AURA).

JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES A FOURNIR

Un justificatif d'immatriculation (Kbis ou Avis de situation au répertoire Sirene) de moins de 3 mois.

ET

Une attestation MSA :

Soit une attestation de levée de présomption de salariat, en cas d'entreprise individuelle ou de société avec un gérant non-salarié.

Soit une attestation de dirigeant salarié (« employeur sans membre non salarié participant »), en cas de société avec uniquement des salariés.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Montant de la contribution annuelle : 60 € (net de taxe, l'Association PEFC AURA n'est pas assujettie à la TVA).

Pour valider votre participation à la certification de la gestion forestière durable PEFC, renvoyer ce document signé en y joignant votre chèque de contribution, pour l'année en cours, à l'ordre de « PEFC AURA ».

ENGAGEMENTS

J'engage MON ENTREPRISE POUR 5 ANS à :

- **Participer à la certification de la gestion forestière durable PEFC pour l'ensemble de mon activité.** Ma participation sera reconduite tacitement tous les cinq ans sous réserve de l'acquiescement de ma contribution, et sauf dénonciation de ma part par courrier au moins 3 mois avant la date d'expiration.
- Respecter les **règles de la gestion forestière durable définies dans les PEFC/FR ST 1003-1 : 2016, PEFC/FR ST 1003-2 : 2016, PEFC/FR ST 1003-3 : 2016)** et les règles de la certification forestière régionale et de groupe définies dans le PEFC/FR ST 1002 : 2016 ;
- **Faciliter la mission du personnel de l'EAC et de l'organisme certificateur** amenés à effectuer des contrôles de conformité et les **autoriser à cet effet à titre confidentiel à consulter tout document utile** relatif à mon activité en lien avec ma participation au système PEFC;
- **Mettre en place les actions correctives** qui me seront demandées par l'EAC en cas de pratiques forestières non conformes, sous peine d'exclusion de ma participation à la certification forestière ;
- Accepter que ma participation soit publique ;
- **Régler ma contribution financière à l'EAC compétente ;**
- Accepter le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence **les règles de gestion forestière durable** (PEFC/FR ST 1003-1 : 2016, PEFC/FR ST 1003-2 : 2016, PEFC/FR ST 1003-3 : 2016) sur lesquelles je me suis engagé **pourront être modifiées** ; une fois informé de ces changements, je pourrais poursuivre mon engagement (par accord tacite) au sein de PEFC, ou de mettre fin à ma participation par courrier adressé à l'EAC ;
- **Mettre à jour auprès de l'EAC les informations relatives à ma participation** en cas de modification de ma situation ou à sa demande ;
- **Conserver, sur une durée minimum de 5 ans les documents me permettant de justifier du respect de mes engagements**, notamment, les justificatifs de formation, les contrats de prestations travaux forestiers, les échanges de courriers, etc. ;
- **En cas de retrait volontaire ou d'exclusion, j'ai bien noté que je ne pourrai pas de nouveau participer à PEFC pendant une période fixée par l'EAC.**

Je reconnais avoir pris connaissance de la Politique d'utilisation des données personnelles de PEFC AURA, mise à ma disposition sur le site <https://pefcaura.com/politique-confidentialite> et l'accepter sans réserve

Je reconnais par la présente qu'en cas de fausse déclaration volontaire, je m'expose à ce que PEFC France et/ou PEFC AURA engage des poursuites auprès des tribunaux compétents.

Fait à _____, le : ____/____/____

Cachet et signature(s) :

Formulaire à retourner complété, signé et accompagné de votre contribution financière ainsi que des pièces justificatives demandées à :

PEFC AURA – Délégation Auvergne
Maison de la Forêt et du Bois
Marmilhat - 10 Allée des Eaux et Forêts
63370 Lempdes